

Réf: Dossier 421694

Avis de constitution

SOCIETE « INFINI PLASTIQUE SARLU »

Siège ABIDJAN - ANYAMA, VILLAGE ALLOKOI
EXTENSION PK22, NON LOIN DE COTE D'IVOIRE ENERGIE,
Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2025, et enregistrés le 04/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INFINI PLASTIQUE SARLU »

Objet : - SOUFFLAGE PLASTIQUE ;
- INJECTION PLASTIQUE ;
- GRANULATION ;
- PRODUCTION DE DIVERS PRODUITS PLASTIQUES.

LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE.
ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN - ANYAMA, VILLAGE ALLOKOI
EXTENSION PK22, NON LOIN DE COTE D'IVOIRE ENERGIE,
Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KONG XIANGQIAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07219 du 10/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42717/GTCA/RC/2025 du 10/07/2025

